

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature au
Responsable de la formation Contrôle
commande des systèmes électriques de
Polytech Nantes en matière de convention
de stage**

DAJ-2023.04.11.45

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Djamel ZIANE**, Enseignant, Responsable de la Formation Contrôle commande des systèmes électriques de Polytech Nantes, à l'effet de signer en mon nom l'ensemble des conventions de stage des étudiants inscrits au sein de cette formation et pour les conventions de stage à l'étranger, dans le respect des destinations autorisées par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (zone jaune ou verte).

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans les locaux de l'école et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

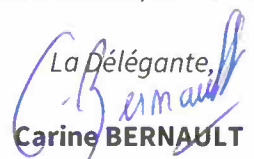
*Vu et pris connaissance
Le*

Le Délégué,

Djamel ZIANE

*Responsable de la formation Contrôle commande des
systèmes électriques de Polytech Nantes*

Fait à Nantes, le 28 Avril 2023

La Déléguée,

Carine BERNAUT
Présidente de Nantes Université

Transmis à la Rectrice le *03/05/2023*

Affiché le